

Rapport d'activités 2017

SIRÉAS ASBL – SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHE, D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

FAE ASBL – FORMATION ET AIDE AUX ENTREPRISES

SASB ASBL – SERVICE D'ACTION SOCIALE BRUXELLOIS



www.sireas.be

Rapport d'activités 2017

SIRÉAS ASBL – SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHE, D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

FAE ASBL – FORMATION ET AIDE AUX ENTREPRISES

SASB ASBL – SERVICE D'ACTION SOCIALE BRUXELLOIS



Table des matières

Organigramme	5
Introduction.....	6
Hommage à Mauro Sbolgi	8
Service d'Action Sociale Bruxellois asbl.....	9
L'aide aux migrants.....	9
L'aide aux justiciables	11
Le Service Social International (SSI)	12
Siréas – La Cohésion sociale	16
Siréas – L'Education permanente	17
Actions de l'axe I du Décret	17
Nos statistiques	20
Actions de l'axe 3.2 du Décret.....	22
Siréas/FAE – L'insertion socio-professionnelle.....	24
La formation professionnelle	24
Les résultats en fin de formation.....	25
La contribution des CPAS via l'article 60§7	29

Service International de Recherche d'Éducation et d'Action sociale asbl – SIRÉAS / Service d'Action sociale bruxellois asbl – SASB / Formation et Aide aux Entreprises – FAE

Conseil d'Administration : Jacques Lombard Admin. Démissionnaire, Christiaan De Beule Administrateur, Jo Léonard Admin. Démissionnaire, Frederik Mink Administrateur, Marie Anne Raymaekers Administrateur, Christiane Specht Administrateur, Michael Stabenow Administrateur, Roland Tavitian Président, André Verduyts Administrateur

Mohamed Ben Abdelkader, Directeur

Siréas asbl

Services généraux

1 secrétaire comptable, 1 secrétaire administrative, 1 secrétaire graphiste
1 graphiste, 1 imprimeur,
1 webmaster,
1 régent français part time
1 entretien du bâtiment

Siréas asbl - Cohésion sociale

3 travailleurs sociaux

Siréas asbl - Éducation permanente

1 coordinatrice
1 animatrice Bruxelles
1 journaliste
1 animatrice Liège
1,5 animatrice Namur
1 animateur Bruxelles

5 AR60 mis à disposition par les CPAS

Insertion socio-professionnelle 1 Coordinatrice pédagogique

Centre bureautique Employé accueil, Employé comptable, employé commercial

1 coordinatrice
2 formateurs cours techniques / agents de suivi
1 formatrice français (1/2 tps)
1 formatrice néerlandais (1/2 tps)
1 agent de suivi et d'insertion (4/5 tps)
1 entretien bâtiment (1/3 tps)
1,5AR60 mis à disposition par les CPAS

Centre des Étangs Noirs Formations mécanique, électricité, menuiserie, bâtiments, plomberie

1 coordinateur
1 dactylo
7 formateurs Cours techniques / agents de suivi.
2,30 formateurs cours généraux
2 agents de suivi et insertion
1 gestion parc informatique,
1 entretien bâtiment (1/3 tps)
2AR60 mis à disposition par les CPAS

Centre Horeca

Commis salle, commis cuisine 1 coordinatrice

2 formateurs techniques / agents de suivi
1 régent français part time
1 entretien bâtiment (1/3 tps)
1,5AR60 mis à disposition par les CPAS

SASB asbl

1 Coordinatrice
Service social : 4 travailleurs sociaux
Aide aux justiciables : 1 travailleur social, 1 psychologue
Service Social International : 2 travailleurs sociaux

FAE asbl Insertion socio-professionnelle Confection textile, cuir et daim

1 coordinatrice pédagogique
1 coordinatrice administrative
3 Formateurs Cours techniques / agents de suivi
1 travailleur social
3 Formateurs cours généraux part time détachés par Siréas

Introduction

C'est notre triste devoir de débiter ce rapport d'activités par un hommage à Mauro Sbolgi, fondateur des associations SIRÉAS, FAE et SASB, décédé le 23 mars 2018 dernier. Les membres de l'assemblée générale, du conseil d'administration et du personnel tiennent à présenter leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Qu'ils soient assurés de notre volonté de continuer son œuvre en poursuivant les objectifs des trois associations de la manière la plus efficace possible. Une biographie complète de notre fondateur figure ci-avant le contenu de ce rapport.

Pour continuer la route qu'il a tracée naguère, les équipes de SIRÉAS, FAE et SASB se sont attachées par priorité à maintenir les niveaux d'action et la qualité de la prestation. Mais elles ont dû aussi répondre aux exigences d'une gouvernance plus stratégique et plus participative.

Le cœur de notre action est évidemment les trois grands axes que sont accueil et assistance, formation et éducation permanente. Nos différents services visent à remplir ces missions.

Dans ce rapport, vous pourrez juger l'ampleur du travail effectué et les résultats obtenus par les centres de formation et d'insertion socio-professionnelle (ISP).

Vous pourrez constater également que le Service d'Action Sociale Bruxellois (SASB) a poursuivi ses permanences et actions d'aide sociale, d'aide aux justiciables, tout en assurant le traitement des cas qui lui ont été soumis en tant qu'antenne belge du Service Social International (SSI). Le Service Social Interna-

tional défend les droits individuels des enfants, des familles et des migrants, il leur porte assistance tant sur le plan social, juridique que professionnel. Il s'agit de missions de service public que nous assumons. Le SASB a également travaillé en collaboration avec le service juridique du SIRÉAS dont les juristes sont spécialisés en droit des étrangers.

En matière d'éducation permanente, le SIRÉAS a présenté, seul ou en partenariat avec d'autres structures, un programme dense d'activités destinées à promouvoir la citoyenneté, au sens large, et la participation de tous aux débats qui agitent notre société. C'est avec le même objectif que dix-neuf analyses et une étude ont été publiées durant l'année.

Enfin, après une dernière année de travail, SIDAIDS Migrants, qui se consacrait à la prévention IST/SIDA en milieu migrant, a quitté le SIRÉAS pour fusionner avec la Plateforme Prévention SIDA. Ce mouvement a été dicté par les autorités publiques dans un souci de rationalisation de ce secteur d'activités.

Dans l'ensemble, bien sûr à l'exception de la prévention sida, les différents centres d'activités de SIRÉAS ont sensiblement maintenu leurs niveaux des années précédentes. La conjoncture générale du pays en 2017 ; en revanche la pression migratoire s'est maintenue. Sur le plan de l'immigration en Belgique, l'actualité de l'année 2017 se situe dans la continuité de l'année précédente : les pays européens, Belgique y compris, restent très sensibles aux risques que font courir les vagues migratoires pour l'équilibre de nos sociétés. Des mesures destinées à rendre plus difficile l'accès au territoire des pays européens ont donc été à nouveau adoptées.

Malgré son accalmie relative en 2017, due notamment à l'accord entre la Turquie et l'Union européenne, l'accroissement spectaculaire de la pression migratoire combiné avec les restrictions budgétaires, donnent à nos missions une importance accrue.

La continuité de nos actions sur le terrain contraste avec la grande nouveauté dans laquelle SIRÉAS s'est engagé, à la demande de son personnel, pour se définir une nouvelle gouvernance

Celle-ci se concrétisera en 2018 par la présentation d'un programme stratégique à moyen terme indispensable pour assurer la cohérence et l'efficacité de nos actions. Nous y travaillons et investissons nos énergies pour le finaliser.

Nous tenons à rappeler que le cœur du travail de SIRÉAS est l'intégration des nouveaux Belges et l'aide aux plus défavorisés, à toute personne, en particulier immigrée et réfugiée, qui se trouve en état de pauvreté, de marginalité et d'exclusion, ainsi que l'assistance psychologique et sociale aux personnes qui subissent des persécutions et des privations de liberté en raison de leur nationalité ou de leur appartenance ethnique, idéologique ou religieuse.

Nous connaissons le champ dans lequel nous devons travailler avec les responsables politiques au niveau des institutions qui nous apportent leur soutien afin que nous développions nos missions avec les moyens qui nous sont alloués. Les données sont connues pour la plupart, SIRÉAS est largement dépendant du soutien public même si une part non négligeable de son financement provient aussi de dons ou de participation citoyenne. Nous savons aussi que grosso modo les données ne bougeront pas avant les prochaines élections régionales et législatives.

Nous tenons à rappeler notre philosophie initiale : nous nous considérons comme une association apolitique et neutre. Notre rôle n'est pas de juger les politiques menées par les uns et les autres. Nous constatons les effets des politiques menées mais notre but premier est de venir en aide, d'une manière aussi efficace et aussi équitable que possible. Toute autre considération serait malvenue de notre part.

Pendant, nous ne cachons pas notre inquiétude sur certains projets évoqués par la presse -pour la plupart nous en ignorons le contenu- comme par exemple la réforme du statut des ASBL qui semble piloté par le ministère des Finances. Autre point d'inquiétude: la réforme des points « Aide à la promotion de l'emploi » que souhaite mener le Gouvernement Wallon. La plupart des associations bénéficient de ce soutien à l'emploi, très utile car il aide à soulager leurs finances en permettant de mener à bien leur politique d'appui. Nous craignons comme les autres, de perdre ce soutien indispensable car nous ne disposons pas des moyens pour développer de l'emploi en finançant sur fonds propres malgré une gestion rigoureuse et responsable. Nous espérons que ces réformes, si elles sont menées à leur terme, ne déséquilibreront pas le fragile équilibre budgétaire de SIRÉAS.

En terminant sur une note positive, le Conseil d'Administration veut remercier le Directeur, les Coordinatrices et Coordinateurs, le personnel tout entier pour leur dévouement et leur engagement à remplir les missions fixées, à mener nos politiques et expériences à bien. Leur participation est indispensable. Merci à toutes et tous.

Adieu Monsieur Sbolgi

Né à Florence en 1936, Mauro Sbolgi avait été envoyé en Belgique en 1956 par des amis liés à l'église protestante pour y découvrir le sort des mineurs italiens. Il devait y rester trois semaines... il y a passé toute sa vie. Très marqué dans son enfance par le fascisme, la violence de la seconde guerre mondiale en Italie qu'il a lui-même subie sous les bombardements allemands et américains, le spectacle des gens jetés sur les routes, Mauro Sbolgi décide de s'engager activement dans la lutte contre l'injustice sociale et pour le respect des droits de chacun dans un système démocratique.

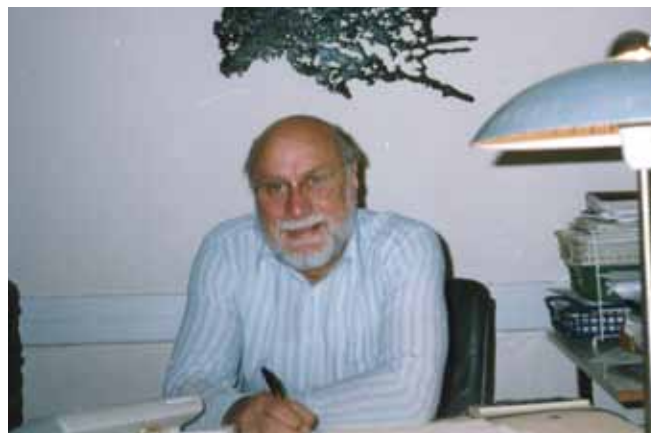
Après trois ans d'études de théologie protestante à Bruxelles, plutôt que de devenir aumônier, il décide de s'engager de manière concrète et sur le terrain, notamment auprès des mineurs italiens du Borinage. Puis il crée le Service Social des Étrangers en 1962 où il travaillera seul pendant trois ans. En 1965, grâce aux premiers financements de l'Église Protestante, il recrute une première assistante sociale. Homme de conviction, combatif et imaginatif, fin négociateur, il réussit à saisir les diverses opportunités de financements offertes par les autorités subsidiaires pour développer peu à peu une action globale en faveur des étrangers et immigrés : aide administrative, aide juridique et sociale individuelle, aide aux détenus, expression culturelle, formation professionnelle, prévention Sida.

Mauro Sbolgi fut un précurseur dans le domaine de l'aide aux étrangers et aux immigrés à Bruxelles. À ce titre, le Service Social des Étrangers fut l'un des premiers bénéficiaires du Fonds social européen pour les actions de formation et d'insertion professionnelle des immigrés. Il obtint également un financement pour des actions répondant aux priorités du programme de lutte contre la pauvreté dans les années 1980.

Le soutien aux personnes fuyant l'oppression ou la dictature et luttant pour la démocratie dans leur pays d'origine lui tenait particulièrement à cœur. C'est ainsi qu'il s'est engagé personnellement pour défendre et aider activement, entre autres, des réfugiés portugais du temps de Salazar, des réfugiés basques du temps de Franco, des réfugiés arméniens et arméniens dans les années 1980 et plus récemment, des réfugiés rwandais et burundais depuis les années 1990.

Fondateur et administrateur-délégué de SIRÉAS/SASB/FAE pendant 54 ans, Mauro Sbolgi nous a marqué par sa détermination, sa ténacité, la puissance de son engagement social ... et son humour bien italien !

Le souvenir de Monsieur Sbolgi s'accompagne pour nous de deux promesses. C'est d'abord, pour les équipes compétentes et motivées qu'il a construites autour de son œuvre, l'engagement de poursuivre son action dans un monde de plus en plus inquiet. C'est aussi, pour les nouveaux amis qui sont venus se joindre à SIRÉAS, l'attachement à un grand projet original, ambitieux, et plus actuel que jamais.



Le Service d'Action Sociale Bruxellois

Avec le soutien de la Région Bruxelloise
COCOM



RÉGION D'ORIGINE

L'aide aux migrants

*Permanences du lundi au vendredi de 8h30 à 13h00
et de 14h00 à 17h00*

Les permanences sociales du « Service Social des Étrangers », devenu « SASB », sont le point de départ de l'ensemble des développements de Siréas/SASB/FAE depuis 1962.

SASB est un service d'accueil de première ligne spécialisé dans la recherche de solutions concernant les difficultés relatives au droit de séjour sur le territoire belge. Son action s'étend également à d'autres domaines du travail social : permis de travail ; sécurité sociale ; CPAS ; etc. Au-delà du travail individuel, les permanences sociales sont une porte ouverte sur le monde et sur les dysfonctionnements qui mènent tant de personnes à fuir leur pays d'origine.

Au cours de l'année 2017, SASB a traité 2 553 dossiers dont certains concernent une personne seule tandis que d'autres concernent parfois une famille entière. Des 2 553 dossiers, 869 ont été ouverts avant 2017.

Continent	2017	2016	2015
Afrique	1 931	1 594	1 633
Asie	67	455	423
Europe	372	388	398
Amérique	84	105	94
Apatride/In-déterminé	58	—	5
Total	2 512	2 542	2 553

Pour un même dossier, les interventions sont généralement multiples et se rapportent à des demandes différentes. Ainsi, en 2017, ces 2 553 dossiers représentent 7 467 demandes. Les dossiers étant de plus en plus complexes, tant sur le plan juridique que sur le plan humanitaire, il arrive fréquemment de revoir une personne plusieurs fois et de faire plusieurs démarches pour une même situation. Le besoin d'un suivi régulier est devenu indispensable pour de très nombreuses personnes.

TYPE DE PROBLÈMES

Les 7467 demandes se répartissent comme suit

Catégorie de problèmes	2017	2016	2015
Droit de séjour	5 533	4 564	5 469
Sécurité sociale et problèmes financiers	473	830	475
Travail / Formation	329	384	730
Divers	1 132	776	1 296
Total	7 467	6 554	7 970

TYPE DE PROBLÈMES LIÉS AU SÉJOUR

Quant aux problématiques ayant trait au droit de séjour, il s'agit de

Type de problème	2017	2016	2015
Régularisation : 9bis (motif humanitaire)	907	852	1 127
Visa/demande regroupement familial	1 222	598	1 025
Demande d'asile	496	538	389
Nationalité	248	381	369
Régularisation : 9ter (motif médical)	306	292	336
Information recours au Conseil Contentieux des Etrangers	182	251	331
Mariage/cohabitation légale	325	225	324
OQT / Interdiction d'entrée / SefoR	253	182	437
Visa : humanitaire	238	137	240

Type de problème	2017	2016	2015
Séjour d'un ressortissant européen	119	130	115
Prolongation séjour	116	118	131
Séjour étudiant	105	96	114
Retrait du droit de séjour	76	82	
Visa : études	66	74	
Visa : court séjour	88	71	
Radiation	90	68	
Changement de statut	78	61	23
Visa : travail	56	56	
Séjour illimité	54	48	104
Visa : autres	77	48	
Visa/démarche en vue mariage/cohabitation légale	17	39	
Résident longue durée	18	10	
MENA	14	10	4
Séjour diplomatique	5	7	
Traite des êtres humains	4	4	9
Visa : retour	5	1	
Autres démarches à la commune relatives au séjour	121	1	391
Renseignements généraux	247	184	
Total	5 533	4 564	5 469

Les interventions du SASB sont diversifiées et vont de la simple information à l'introduction de la demande par nos soins. Il nous arrive également de suivre et de compléter des dossiers déjà introduits. Le durcissement en matière de régularisation de séjour et l'absence de pratiques cohérentes de la part de l'administration, rend notre travail particulièrement difficile.

Tout comme l'année précédente, SASB a été sollicité à de nombreuses reprises pour des demandes de visas humanitaires, majoritairement pour des ressortissants syriens. La loi sur le regroupement familial ne permet qu'à l'époux (se) et aux enfants mineurs d'obtenir un visa de regroupement familial. Le visa humanitaire est la seule possibilité qu'offre la législation belge, aux réfugiés syriens ou autres, de ne pas abandonner des parents âgés ou un membre de la famille malade dans un pays en guerre depuis de nombreuses années. Cette possibilité d'octroyer ou non un «visa humanitaire» relève du pouvoir discrétionnaire du Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, M. Théo Francken.

L'aide aux justiciables

SASB est le seul service bruxellois qui s'occupe spécifiquement de détenus et ex-détenus étrangers et de leurs questions de droit de séjour.

L'aide psychologique et sociale aux justiciables s'adresse autant aux détenus qu'aux ex-détenus. Ceux-ci sont principalement d'origine étrangère.

Le travailleur social intervient à la demande du détenu lui-même, de sa famille ou d'autres professionnels (services sociaux, avocats, prisons). Le travail du SASB s'effectue au sein même des établissements pénitentiaires par des visites et un soutien moral, psychologique et social aux détenus.

À l'extérieur, il se poursuit par un travail post-

pénitentiaire de suivi social, psychologique et/ou juridique à la demande de l'ex-détenu. L'année 2017 aura surtout été marquée par des changements législatifs concernant notre public cible. :

- En premier lieu, l'entrée en vigueur de la réforme de la loi du 15/12/1980 relative à l'accès au territoire constitue sans nul doute l'événement le plus préoccupant pour les justiciables de nationalités étrangères. En effet, comme décrites plus loin, les possibilités de retrait de séjours et d'expulsions se voient largement facilitées.

- En second lieu, un arrêt de la cour constitutionnel relatif à l'accès aux aménagements de peines pour les détenus sans séjours. Si nous ne pouvons qu'accueillir favorablement cette décision qui semble tendre vers plus d'égalité entre les détenus (indépendamment de leur situation de séjour), nous n'avons pas encore assez de recul sur la mise en pratique de ces dispositions, la décision de la cour datant de décembre.

NOMBRE DE DOSSIERS PAR ORIGINE

Continent	2017	2016	2015
Afrique	180	184	184
Europe	79	81	70
Asie	35	18	3
Amérique	5	8	7
Inconnu	25		37
Apatride	3		3
Total	327	291	304

Le SASB a traité 327 dossiers en 2017 contre 291 l'année dernière. 154 dossiers au total (ouverts cette année ou non) ont par ailleurs été clôturés.

NOMBRE DE DEMANDES PAR TYPES DE PROBLÈME

	2017	2016	2015
Séjour	266	208	198
Retour volontaire	35	21	
Avocat	40	25	39
Santé	63	55	11
Famille	37	21	33
Insertion socio-	6	5	4
Logement	13	10	24
Problèmes sociaux	27	21	7
Réhabilitation	-	14	12
Divers	80	43	70
TOTAL	567	423	398

Telle que nous l'avions pointée dans le rapport de l'année précédente, la situation des détenus sous régime de défense sociale est restée préoccupante. Outre l'état des annexes psychiatriques souvent pointées du doigt, les possibilités de prise en charge hospitalière pour des détenus sans séjour en Belgique sont extrêmement limitées.

Les activités proposées aux personnes écrouées restent trop peu nombreuses. Les détenus continuent à relayer leur envie d'activités de loisirs mais surtout de cours et formations professionnelles afin de mettre à profit le temps passé en détention. Beaucoup voient la possibilité de se former en prison comme un outil concret à leur réinsertion. Ce manque engendre des frustrations de la part des détenus et influence directement notre travail avec eux, nous amenant régulièrement à

être en première ligne pour recevoir leur énervement et tension quant à leurs conditions de détention. Notre travail aura également été considérablement impacté par la réorganisation des prisons et le passage de l'établissement de St-Gilles en maison d'arrêt. Le nombre de détenus entrants quotidiennement à la prison a amené une augmentation importante du nombre de demandes d'aide qui nous sont adressées. Si la charge de travail est donc toujours à pointer comme difficulté, les conditions dans lesquelles s'effectuent le travail en prison sont également à stigmatiser en avant : lourdeur administrative, temps d'attente long, conditions d'entretiens (à St-Gilles, les entretiens se font dans un couloir où les tables sont alignées, l'ambiance peut y être très bruyante et le manque de confidentialité pose problème).

Enfin, la sévérité toujours accrue des politiques migratoires et la frustration des détenus pèsent souvent sur notre travail d'aide aux justiciables. Toutefois, malgré tout cela, il ne fait aucun doute que notre mission sociale alliée souvent à un travail psychosocial reste importante aux yeux des justiciables dans le contexte de tension décrit plus haut.

Le Service Social International (SSI)

Le SSI est une organisation non gouvernementale (ONG) dont le siège est situé à Genève. Le SSI existe depuis 1924, couvre 110 pays et compte 117 partenaires répartis sur les différents continents. Le SASB en est la branche belge.

Le SASB est sollicité dans des situations personnelles ou familiales nécessitant une intervention coordonnée entre deux ou plusieurs pays. Le service peut être interpellé soit par des tribunaux, des services sociaux/avocats ou des particuliers. Lorsque la demande vient de l'étranger, elle est transmise via le réseau du SSI.

En 2017, notre équipe de travailleurs sociaux a traité 96 dossiers, dont certains étaient des dossiers clôturés ayant fait l'objet d'une réouverture en 2017. Cette légère diminution ne reflète pas la charge de travail auquel nous sommes confrontés.

Nous avons pu constater que certaines problématiques telles que les conflits familiaux ou des situations de «tracing» peuvent connaître des rebondissements

La majorité des dossiers reste du domaine de l'exercice de l'autorité parentale. Se mettre d'accord sur l'hébergement principal et secondaire reste un exercice difficile pour de nombreux parents qui se séparent. Un certain nombre de dossiers (17%) concernent des enfants placés en institution et où un membre de la famille se propose de l'accueillir.

La guerre, l'insécurité, la pauvreté restent les causes principales de l'exil de nombreux migrants. Parmi eux, des mineurs non accompagnés. Le SSI a été sollicité par plusieurs tuteurs afin d'obtenir un rapport social sur la présence ou non de la famille au pays et sur leurs conditions de vie. Ce rapport est crucial dans l'obtention d'une autorisation de séjour en Belgique.

Des signalements nous sont parvenus d'enfants potentiellement en danger. Ces dossiers sont traités en priorité et les informations sont directement communiquées aux services compétents.

PROVENANCE DES DEMANDES

Auteur de la demande		Demandes formulées en Belgique.
2017		
Tribunaux et cours	21	21
Services sociaux	17	6
Particuliers	5	27
2016		
Tribunaux et cours	16	28
Services sociaux	14	19
Particuliers	15	27
2015		
Correspondants SSI		50
Tribunaux et cours	16	23
Services sociaux		14
Particuliers		25

NOMBRE DE DEMANDES PAR PAYS

Pays	2017	2016	2015
Allemagne	16	19	14
Pays-Bas	10	15	13
Espagne	11	10	10
Portugal	6	7	11
Grande Bretagne, Maroc, Suisse, Italie	5	6	13
France, Afrique du Sud, Colombie, Grèce	3	5	12
Bulgarie, Irlande, Pologne, Turquie	2	2	12
Roumanie		4	1
Brésil, Syrie, Suède, Ghana, Turquie, Bénin, Sénégal, Pologne, Chine, Grèce, Guinée, Inde, Canada, Tchéquie		1	13
Equateur, Nigeria, Chine, Canada, Guinée, Inde, Danemark, Algérie, Angola, RDC, Suède	1	-	1
Australie, Ouganda, Sierra Leone, Israël, Bolivie, USA, Rwanda, Iraq, Burundi, Egypte, Côte d'Ivoire			12
	94 demandes (2 avec plusieurs pays)	106	112

TYPE DE PROBLÈME

2017	Dossiers
Evaluation/rapport de membres de la famille élargie pour un placement/accueil	17
Evaluation/rapport sur le bien-être de l'enfant (pour un placement)	4
Evaluation/rapport d'un parent	1
Evaluation/rapport de la famille d'accueil	1
Signalement enfant en danger	6
Evaluation/rapport en vue d'un droit de visite/relations personnelles (enfant placé)	2
Alerte de trafic d'enfant	1
Evaluation/rapport du bien-être de l'enfant rapporté comme ayant été enlevé	1
Conseil et soutien pour (ré-) établir les droits de visite et de garde	10
Réunification familiale	2
Recherche de la famille	10
Evaluation/rapport de garde/droit de visite/entretien	19
Soutien pour migrants/réfugiés	4
Transfert de prestations sociales	2
Obtention de documents	2
Autre (dans protection de l'adulte)	2
Recherche de la famille	1
Rapatriement/réintégration	1
Support légal	2
Évaluation/rapport sur le projet envisagé	1
Consentement à l'adoption	1
Suivi de l'adoption et/ou support	4
TOTAL	94

2016	
Hébergement principal	27
Hébergement secondaire	9
Bien-être de l'enfant	11
Rétablissement de contact	12
Enfant en danger	8
Placement famille d'accueil proche	7
Tracing après adoption	10
Assistance juridique	5
Questions adoption	3
Nationalité	2
Regroupement familial	2
Installation	2
Recherche famille	2
Mineur non accompagné	2
Assistance médicale	1
Enfant disparu	1
Famille d'accueil	1
Maltraitance d'adulte	1
TOTAL	106

2015	
Droit de garde	30
Rétablissement des contacts	15
Présomption de maltraitance envers un mineur	13
Droit de visite	8
Bien être d'un enfant (vérification des conditions de vie)	8
Placement familial	6
Questions adoption	5
Mineurs non accompagnés (recherche famille)	4
Tracing post adoption	4

Assistance juridique	3
Regroupement familial	3
Migration	2
Mauvais traitement envers un adulte	2
Tracing et regroupement familial	2
Médiation familiale	1
Tutelle	1
Documentation	1
Enfant disparu	1
Assistance médicale	1
Assistance juridique/bien-être	1
Nationalité	1
TOTAL	112

Visites à domicile

	2017	2016	2015
Bruxelles	5	5	5
Wallonie	2	5	1
Flandres	3	3	2

Siréas la cohésion sociale

Consultations tous les jours, sur rendez-vous sauf cas d'urgence.



Grâce au subside octroyé par la COCOF dans le cadre de l'application du décret Cohésion sociale, le service juridique de Siréas a maintenu ses permanences socio-juridiques pour primo-arrivants. Ces permanences incluent des permanences téléphoniques chaque matin, au cours desquelles il est répondu aux questions d'autres services sociaux ou des bénéficiaires eux-mêmes.

L'accompagnement socio-juridique des primo-arrivants demeure soumis à de nombreuses difficultés, résultant du contexte de durcissement des politiques migratoires en Belgique et au sein de l'Union européenne. Les lois et réglementations applicables sont extrêmement changeantes (la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, base du droit des étrangers en Belgique, a fait l'objet de pas moins de 6 modifications sur la seule année 2017), et les modifications qui interviennent épousent ce contexte politique et revêtent un caractère toujours plus restrictif.

Ces modifications ont également un impact sur les pratiques administratives, qui souvent outrepassent ou devancent la législation, au mépris des

droits des usagers, ce qui rend l'exercice de notre action plus ardu.

Cette année encore, le service juridique a accompagné de nombreuses personnes dans leur souhait de se voir rejoindre par les membres de leur famille, que ce soit dans le cadre de regroupements familiaux ou, pour ceux qui ne peuvent en bénéficier (défaut de réunion des conditions, ou membres de famille non concernés par la loi), sous l'angle humanitaire. Ces demandes concernaient principalement des personnes provenant de Syrie.

Bien évidemment, l'action du service juridique ne se limite pas aux primo-arrivants au sens strict (ressortissants étrangers en séjour légal depuis moins de 3 ans), mais profite également aux personnes établies ou aux sans-papiers.

En 2017, 373 dossiers ont fait l'objet d'un suivi au sein du service juridique, pour un total de 729 consultations.

L'afflux de migrants en Belgique en 2016 ayant été moins important qu'en 2015, le service juridique a reçu 555 personnes.

En 2015, le service juridique a traité 779 dossiers, dont 374 nouveaux.

L'Éducation Permanente

Avec le soutien de la Fédération
Wallonie Bruxelles



Principaux lieux d'activités : Molenbeek, Ixelles, Saint-Gilles, Bruxelles ville, Anderlecht, Saint-Josse, Namur, Liège

« L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on ait à disposition pour changer le monde »

(NELSON MANDELA)

Si cela peut paraître, à certains utopique, c'est néanmoins dans cette optique que nos antennes d'éducation permanente pensent et développent toutes leurs activités. Convaincues « qu'il est possible de transformer la puissance de soumission en puissance d'action » comme l'explique Christian Maurel, sociologue et auteur du livre « Éducation populaire et puissance d'agir », nos antennes invitent le public à réfléchir sur différents sujets et à agir sur son environnement via des animations, des débats, des conférences, des projections débats, des visites, des ateliers, etc. Nos antennes proposent également une analyse détaillée et critique de certains phénomènes de société / grands moments de l'actualité. Les activités de notre service sont régies par le décret du 17 juillet 2003 et sont subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Actions de l'axe I du décret

Au niveau de l'axe I, nos antennes proposent des activités autour des 4 thématiques suivantes:

Thématique 1 : L'intégration dans le milieu de vie visant à développer la connaissance des ressources et des caractéristiques socioculturelles du milieu de vie, comme outil d'intégration et d'autonomie citoyenne.

Thématique 2 : Le développement de la citoyenneté belge et européenne visant une meilleure connaissance des systèmes politiques belges et européens, ainsi que de leurs institutions.

Thématique 3 : La lutte contre les inégalités de droit et les conflits qui en résultent afin de développer la capacité d'analyse critique des inégalités et des injustices qui sont à l'origine de situations dramatiques dans le monde.

Thématique 4 : La santé et la diversité des cultures, visant l'amélioration des connaissances et des attitudes relatives à la santé

Ainsi en 2017, nous avons réalisé 1582 heures d'animations pour 567 activités. Dans les pages qui suivent, nous avons épinglé quelques moments forts de l'année 2017.

Une mosaïque d'êtres humains sur scène

Dans une société où le racisme, l'exclusion, le rejet de l'autre et les discriminations sont toujours monnaie courante, nous avons mené, en partenariat avec la Compagnie Ébullition, un laboratoire de création théâtrale collective autour des identités multiples de chaque individu avec un groupe de personnes représentatif de la diversité bruxelloise. Pendant ces ateliers, nous avons proposé aux participants de laisser tomber les masques, pour dépasser les clichés, aller au-delà des premières impressions que l'on peut avoir des personnes lorsqu'on les rencontre pour rechercher ce que tous, nous avons en commun. Ce faisant, nous voulions déconstruire un maximum de stéréotypes et de clichés qui entravent le vivre-ensemble. Ce laboratoire théâtral a abouti à la création d'un spectacle "Mosaïques" présenté les 24 et 27 mars à la Maison de la Création de Laeken, dans le cadre du festival "Nous Autres". Ce projet a pu être réalisé avec l'apport, outre notre subvention de fonctionnement, d'un subside dans le cadre de la Promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité.



Soutien à la campagne « Commune hospitalière »

Dès le mois d'avril, nous nous sommes joints aux réflexions menées dans le cadre de la «Campagne Commune hospitalière» lancée et coordonnée par le CNCD. Cette dernière vise à interpeller les communes en leur demandant de s'engager (par vote d'une motion communale) vers une politique migratoire basée sur l'hospitalité, le respect des droits humains et des valeurs de solidarité. Plus qu'une promesse dépendant du bon vouloir et/ou de la sensibilité des élus, cette motion constitue un réel engagement. De notre côté, au Siréas, nous nous sommes impliqués dans les groupes de réflexion d'Ixelles et de Namur et avons participé et soutenu les différentes actions de mobilisation et de sensibilisation du public.

Participation à la quinzaine de la Solidarité Internationale de la ville de Bruxelles

Aujourd'hui, en Belgique, au moins 150.000 personnes sont ce qu'on appelle des «sans-papiers». Ce ne sont pas des criminels. Ce sont des hommes, des femmes et des enfants qui ont quitté leur pays et qui sont exploités, marginalisés. N'ayant aucun statut, ils n'ont aucun droit. Considérés comme de la main d'œuvre pas chère, ils sont du pain béni pour le secteur de l'horticulture, de la construction, de la restauration, le secteur domestique, l'aide aux personnes, etc. Pourtant ce sont des travailleurs «invisibles». Le temps d'une soirée proposée dans le cadre de la Quinzaine de la Solidarité internationale de la ville de Bruxelles, nous nous sommes

arrêtés sur ces hommes et femmes de l'ombre et avons tenté de trouver des réponses aux questions suivantes : quel est donc le lien entre économie et politique migratoire ? Comment mettre ce phénomène en lien avec l'histoire ? Enfin, comment les sans-papiers peuvent-ils faire valoir leurs droits ?

Un atelier théâtre à Beauraing

En partenariat avec la Compagnie Buissonnière, le Centre culturel de Beauraing et le CPAS de cette commune, nous avons proposé de septembre 2016 à juin 2017 des ateliers de théâtre aux bénéficiaires du CPAS. Ces séances ont permis aux participants de retrouver un peu de confiance en eux et d'estime de soi, mais également d'aborder des sujets comme le poids de la communauté, la différence, l'isolement des personnes marginalisées et ont abouti à la création du spectacle «Postiches et préjugés» présenté en juin 2017. Suite aux représentations de la pièce, Sophie Lacroix, assistante sociale au CPAS d'Havelange, avec qui nous travaillons depuis plusieurs années, a souhaité organiser une nouvelle représentation de la pièce en novembre destinée aux travailleurs et aux bénéficiaires du CPAS et de la faire suivre par une discussion sur les préjugés que doivent subir bénéficiaires et travailleurs du CPAS. Cette activité a également servi d'introduction à un projet photo qui aura lieu en 2018 visant à déconstruire les préjugés vis-à-vis des missions des CPAS et de leurs public-cible.

Ateliers pour la création d'un outil à Liège

À l'initiative du planning familial Infor-femmes, en collaboration avec Créasol, la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente et L'Éclat de Rire, notre antenne liégeoise propose depuis le mois de septembre des animations pour lutter contre les stéréotypes et les préjugés. Ces animations aboutiront à la création d'un outil (photo langage) pédagogique sur le même thème.

Gratifieria à Namur

À l'heure où l'on veut nous faire croire qu'acheter est indispensable, voire une condition sine qua non pour mieux exister, nous avons proposé à notre public d'aller à contre-courant et de réfléchir à notre consommation à travers des ateliers «zéro déchets» et en organisant une Gratifieria le dimanche 3/12. Le principe était simple : le public, qu'il vienne les mains vides ou non, repartait avec ce dont il avait besoin ou envie. Une seule règle : rien ne s'achète, rien ne se vend. Tout s'échange !

Let's Art Lebanon

Un autre moment incontournable de notre agenda est bien entendu notre festival Let's Art. Chaque année, aux alentours de la Journée internationale des migrants du 18 décembre, nous mettons le focus sur un pays, qu'il soit d'exil ou d'accueil. Pour sa 8ème édition, le festival a fait halte au Liban, pays voisin d'une Syrie dévastée dont il abrite plus d'1,5 millions de réfugiés. L'occasion était ainsi créée d'aborder des questions comme celles de la

gestion de frontières, de l'accueil des migrants, des politiques migratoires, de la cohabitation de différentes communautés religieuses, etc. Que ce soit à travers une exposition photos, un documentaire suivi d'un débat, ou des concerts, nous souhaitons ainsi offrir à notre public la possibilité de découvrir les spécificités politiques, artistiques et sociales d'un pays. Le succès était au rendez-vous puisque pendant les deux jours de festival nous avons accueilli quelques 320 participants. En 2018, nous ferons escale au Kosovo, qui connaîtra en février 2018 le 10^{ème} anniversaire de son indépendance.



Nos statistiques, tous types d'activités confondus pour 2017, 2016, 2015

Nos statistiques classées par types d'activités

	2017			2016			2015		
	Activités	Participants	Heures	Activités	Participants	Heures	Activités	Participants	Heures
Activités régulières	542	6 041	1510,1	536	5945		530	6 195	1344
Activités grand public	21	1 185	64	22	1 414	47	29	2 924	97
Événement public	4	320	7,5	4	420	10,5	4	394	12
Totaux	567	7546	1582	562	7779		563	9513	1453

Le nombre d'activités proposées d'une année à l'autre est constant. Bien que nous enregistrons moins de participants sur les 3 ans, nous concrétisons plus d'heures d'animations. En 2016 et 2017, nos équipes ayant souffert d'un manque d'effectifs à certaines périodes, nous avons en effet organisé

moins d'activités grand public, parce que ces dernières demandent plus de temps en termes d'organisation. Nous avons donc concentré tous nos efforts pour maintenir nos activités régulières et répondre ainsi aux besoins de notre public cible.

Nos statistiques des activités régulières classées par thématiques

	2017			2016			2015		
	Activités	Participants	Heures	Activités	Participants	Heures	Activités	Participants	Heures
Thématique 1	372	3782	1100	391	4151	964.05	383	5557	1010
Thématique 2	119	1550	288,65	100	1211	225.8	101	1463	241
Thématique 3	29	422	68,45	32	435	155	60	2292	155
Thématique 4	22	287	53	13	148	31	19	201	47
Totaux	542	6041		536	5945		563	9513	1453

Pour les trois années, les thématiques 1 et 2 sont les plus représentées. C'est assez normal étant donné les caractéristiques de notre public, avide de comprendre son environnement, le fonctionnement de la Belgique et de l'Europe. En 2015, nous avons réalisé plus d'activités rentrant dans la thématique 3- lutte contre les inégalités de droit et les conflits qui en résultent- que les autres années. Ceci s'explique par les différents événements

qui ont ponctué l'actualité en 2015, comme les attaques à Charlie Hebdo, l'anniversaire du centenaire du génocide arménien, la crise migratoire et les attentats de Paris. Ces sujets sont bien évidemment au cœur des préoccupations de tout citoyen quel qu'il soit, mais questionnent encore plus le public avec lequel nous travaillons puisque pour la plupart, il a lui-même dû fuir son pays pour des raisons de guerre, terrorisme et/ou de religion.

Nos statistiques des activités grand public classées par thématiques

	2017			2016					
	Activités	Participants	Heures	Activités	Participants	Heures	Activités	Participants	Heures
Thématique 1	17	1141	56,50	18	1225	36.5	18	1499	60
Thématique 2	4	44	7,5	2	136	6	4	200	13
Thématique 3	0	0	0	2	53	4.5	7	1225	25
Thématique 4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux	21	1185	64	22	1414	47	29	2924	98

Comme expliqué précédemment, en 2016 et 2017, par manque d'effectifs nous nous sommes concentrés sur l'organisation et le maintien de nos activités régulières. Tout comme pour les activités régulières, nous avons privilégié les sujets relevant

de la thématique 1 pour nos activités grand public en 2016 et 2017, vient ensuite la thématique 2.

Nos statistiques des événements publics classées par thématiques

	2017			2016			2015		
	Activités	Participants	Heures	Activités	Participants	Heures	Activités	Participants	Heures
Thématique 3	4	320	7,5	4	420	10,50	4	394	12
Totaux	4	320	7,5	4	420	10,50	4	394	12

Pour les trois années comparées, les événements publics relèvent exclusivement de la thématique 3 : il s'agit de notre festival annuel Let's Art qui tente de présenter la situation sociale, économique et culturelle d'un pays. Les différentes activités proposées à l'occasion de notre festival semblent correspondre aux attentes et préoccupations de notre public puisque nous comptabilisons un peu plus de public en 2016 qu'en 2015. Nous expliquons la baisse du nombre de participants en 2017 par le changement de partenaire et de for-

Actions de l'axe 3.2 du décret

Rédactions d'analyses et études

Notre équipe a également rédigé des articles sur des questions d'actualité et/ou des phénomènes de société. Via nos écrits, nous voulons approfondir certains sujets pour sensibiliser à et/ou dénoncer des situations inacceptables en Belgique et dans le monde. Ainsi cette année, afin d'alimenter nos débats lors de notre festival annuel Let's Art Lebanon, nous avons consacré plusieurs articles à la situation au Liban. Les politiques migratoires belges et européennes ont bien entendu fait l'objet de plusieurs écrits. Nous avons également

plutôt que d'être étalés sur deux semaines, nous avons ramassé les événements le temps d'un w-e, dans un souci de logistique et de facilité de promotion du festival. Nous avons également pour cette dernière édition décidé de travailler avec l'Espace Senghor afin de toucher d'avantage notre public cible. En outre, nos missions, bien que différentes de celles de L'Espace Senghor se rejoignent. Ce dernier nous semblait donc être un partenaire incontournable pour notre festival.

décidé de nous arrêter sur des entreprises comme Google, Apple, Facebook, etc., pour voir si les services qu'elles nous « offrent » sont véritablement gratuits. Enfin, nous avons consacré une analyse poussée et détaillée au revenu universel qui divise l'opinion publique. Ci-dessous, vous trouverez la liste de toutes les analyses et études que nous avons rédigées en 2017:

1. **COLOMBIE : LA «SALE GUERRE» DES PARAMILITAIRES FRAGILISE L'ACCORD DE PAIX** par Pascal de Gendt

2. **DROIT D'ASILE : L'UNION EUROPÉENNE ET L'EXEMPLE AUSTRALIEN** par Pascal De Gendt

3. **QUE CACHE LE CONCEPT DE «POST-VÉRITÉ»** ? par Pascal De Gendt

4. **LA FAMINE UTILISÉE COMME UNE ARME : LE**

CAS DU YÉMEN par Pascal De Gendt

5. LE RÈGLEMENT EUROPÉEN POUR L'IMPORTATION DES «MINÉRAIS DE SANG» : UNE OCCASION MANQUÉE ? par Pascal De Gendt

6. LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES ET PARTICIPATIVES (SCOP) CONSTITUENT-ELLES LE BERCEAU D'UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE ? L'EXEMPLE DE SCOP-TI : L'USINE RELANÇÉE PAR SES TRAVAILLEURS par Teresa Bevivino

7. POLITIQUE D'ASILE : VERS LA FIN DES «MAISONS DE RETOUR» ? par Pascal De Gendt

8. AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE LA STABILITÉ POLITIQUE AU LIBAN par Pascal De Gendt

9. LA CRIMINALISATION DES ONG EN MÉDITERRANÉE POUR MASQUER LE DÉSASTRE HUMAINITAIRE ET MORAL par Pascal De Gendt

10. LA COLÈRE DU RIF : LE MODÈLE MAROCAIN EN QUESTION par Pascal De Gendt

11. VIOLENCES POLICIÈRES : UN TABOU POUR LES AUTORITÉS, UN DANGER POUR LA COHÉSION SOCIALE par Pascal De Gendt

12. L'ÉTAT SOCIAL ACTIF ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : L'EXEMPLE BELGE par Pascal De Gendt

13. LE DÉFI DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS RÉFUGIÉS. L'EXEMPLE LIBANAIS par Pascal De Gendt

14. L'UNION EUROPÉENNE FACE AUX DÉRIVES AUTORITAIRES EN HONGRIE par Pascal De Gendt

15. BIENFAITS ET DANGERS DU REVENU UNIVERSEL : QUE NOUS APPRENNENT LES EXPÉRIENCES PASSÉES ET ACTUELLES ? Par Pascal De Gendt

16. GOOGLE, APPLE, FACEBOOK, AMAZON : UN DANGER POUR NOS LIBERTÉS ? Par Pascal De Gendt

17 BURUNDI : L'ENTERREMENT DES ACCORDS DE PAIX D'ARUSHA par Teresa Bevivino

18. HOUSING FIRST, UN CHANGEMENT DE MÉTHODE DANS LA LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME par Pascal De Gendt

19. ENVIRONNEMENT DANS LES BALKANS : C'EST LE MOMENT D'AGIR par Philippe Debouille

20 L'ACCUEIL DES MINEURS PRIMO-ARRIVANTS DANS L'ENSEIGNEMENT EN BELGIQUE. RÉALISATIONS, CARENCES ET PERSPECTIVES par Bernard Laruelle

Vous pouvez consulter et télécharger toutes nos publications sur notre site Internet www.lesitinerrances.com. Elles sont également disponibles en version papier sur simple demande.

L'insertion socio-professionnelle

La formation professionnelle

Nos actions de formations pré-qualifiantes et qualifiantes ciblent les chercheur-se-s d'emploi peu qualifié-e-s qui souhaitent acquérir les compétences nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle.

Au-delà de l'acquisition de ces compétences, les bénéficiaires ont la possibilité de poursuivre leur formation en Promotion sociale en vue d'obtenir en fin de parcours, une certification officielle de niveau ESI¹ ou ESSQ².

Les objectifs

Formations pré-qualifiantes

AIDE MENUISIER : l'ouvrier-ère possède les qualifications pour travailler le bois et ses matériaux dérivés et connexes, en atelier.

AIDE MÉCANICIEN AUTOMOBILE : l'ouvrier-ère effectue les réparations, révisions, contrôles périodiques des véhicules automobiles ; intervient également sur les éléments du véhicule tels que l'hydraulique, la pneumatique et l'électricité.

1 Enseignement secondaire inférieur

2 Enseignement secondaire de qualification

AIDE ÉLECTRICIEN : l'ouvrier-ère réalise, rénove, modifie, répare les installations électriques (fils, câbles, conduits, accessoires, dispositifs d'éclairages, etc.).

PLOMBIER SANITAIRE : l'ouvrier-ère prépare et pose tous les éléments nécessaires à l'installation complète d'un équipement sanitaire et de chauffage.

Aide maçon : l'ouvrier-ère possède les qualifications pour réaliser divers travaux de construction et de rénovation.

COMMIS DE CUISINE : l'ouvrier-ère prépare, cuisine des plats, des mets ou des repas et réalise en particulier les préparations relevant de sa partie (légumes, poissons, viandes, sauces, etc.)

COMMIS DE SALLE : l'ouvrier-ère réalise l'ensemble ou une partie de l'enchaînement des travaux nécessaires au service des repas en salle de restaurant, en liaison avec la cuisine.

La formation des deux groupes est dispensée en alternance (Une semaine en salle et une semaine en cuisine)

Formations qualifiantes :

La formation en **BUREAUTIQUE** est subdivisée en 2 modules.

D'une part,
EMPLOYÉ(E) À L'ACCUEIL : reçoit et renseigne les visiteurs qui se présentent à lui/elle, gère le courrier numérique entrant et sortant. Il/elle se charge des appels téléphoniques et effectue des travaux administratifs à l'aide d'outils bureautiques appropriés.

Et d'autre part,

EMPLOYÉ(E) EN BUREAUTIQUE COMPTABLE assiste et aide le comptable dans les différentes opérations de comptabilité ; collecte, contrôle, enregistre et traite, selon les directives reçues, les pièces justificatives comptables, financières.

Ou

EMPLOYÉ(E) EN BUREAUTIQUE COMMERCIAL(E) assiste ou seconde les agents commerciaux. Il/elle traite, vérifie, trie, classe des informations d'origine

commerciale. Il /elle assure le suivi administratif de nature commerciale de dossiers clients ou fournisseurs.

La Formation en **confection textile / cuir (FAE asbl)**

Module **PIQUEUR TEXTILE**, suivi du module **Confection textile** : l'ouvrier-ère a la capacité de réaliser le processus complet de fabrication d'un vêtement ou d'un accessoire sur base d'un patron donné

Module **PIQUEUR cuir**, suivi du module **CONFECION CUIR ET DAIM** : l'ouvrier-ère a la capacité de réaliser le processus complet de fabrication d'un vêtement ou d'un accessoire sur base d'un patron donné.

Les tableaux présentés ci-dessous illustrent le nombre des stagiaires ayant bénéficié de nos actions de formation durant les années 2015, 2016 et 2017 ainsi que le total des heures de présences effectives.

Années	Périodes	Stagiaires conventionnés	Stagiaires inscrits	%	Heures	Heures de présences effectives	%
2017	de janvier à juin	94	99	105,32	78.656	67.298,25	85,56
	de septembre à décembre	94	114	121,28	47.752	48.367,25	101,29
2016	de janvier à juin	94	103	109,57	78.656	64.721,25	82,28
	de septembre à décembre	94	115	122,34	47.752	45.190,5	94,64
2015	de janvier à juin	94	98	104,26	78.656	66.111,06	84,05
	de septembre à décembre	94	115	122,34	47.752	48.673	101,93

Le nombre élevé des stagiaires inscrits en formation pour les 3 années s'explique par le fait que nous avons pris plus de stagiaires que le nombre conventionné dans le but de faire face aux éventuels abandons.

Concernant les nombres d'heures de présences effectives, la tendance reste plus au moins identique durant la période de janvier à juin de septembre à juin.

Le stage

Notre programme de formation prévoit un stage de 152 heures en entreprise en fin de formation.

Ce dernier a pour but d'apporter un complément à la formation par une immersion totale dans le milieu du travail. Le-la stagiaire est donc confronté-e à l'aspect productivité et est soumis-e aux règles et aux conditions de travail inhérentes à un environnement professionnel.

Les tableaux ci-dessous nous renseignent sur le nombre des stagiaires ayant effectué un stage qu'ils-elles soient en formation qualifiante ou pré-qualifiante.

Les stages sont destinés aux personnes ayant terminé leur formation en juin.

Formations qualifiantes

Année	Stages conventionnés	Stages effectués	%
2017	38	36	94,74
2016	38	38	100
2015	38	37	97,37

Formations pré-qualifiantes

Année	Stages non conventionnés	Stages effectués
2017		18
2016		16
2015		30

N.B. : L'obligation d'effectuer un stage ne concerne que les formations qualifiantes. Cependant nous encourageons les apprenants des pré-qualifications à en profiter en insistant sur leur importance.

Le suivi socio-professionnel :

Durant les 10 mois de formation, le-la stagiaire bénéficie d'un accompagnement social individuel qui consiste à le-la soutenir dans la poursuite de sa formation professionnelle et ainsi à éviter tout décrochage.

Après la formation, le-la stagiaire est accompagné-e dans la mise à jour de ses projets, sa mise à l'emploi et est encadré-e dans toutes ses démarches, toujours dans l'optique de son insertion socio-professionnelle.

Les facteurs favorables

Plusieurs facteurs sont favorables à la réalisation de nos objectifs de formation :

- La qualité du dispositif pédagogique par la mise en pratique et l'application des savoirs acquis.
- La proximité entre les apprenants ; entre les apprenants et l'équipe pédagogique. Ceci renforce leur motivation à aller jusqu'au bout de leur projet.
- Le développement de l'autonomie et la confiance en soi.
- La certification de certaines de nos formations et les passerelles automatiques pour d'autre qui constitue un moyen de motiver les stagiaires à terminer la formation et à poursuivre des études tout au long de leur vie.

Les facteurs bloquants

Deux facteurs nous paraissent susceptibles de constituer un frein à la réalisation de nos actions :

- Les graves difficultés sociales auxquelles font face certains stagiaires et qui les empêchent de poursuivre leur formation de manière efficace (manque de moyens financiers, etc.).
- Les contraintes auxquelles se trouvent confrontés les chômeurs indemnisés (contrôle des chômeurs par ACTIRIS/VDAB/FOREM). Ces contraintes peuvent avoir une répercussion sur leur motivation.

Les résultats en fin de formation

Nos formations se chevauchent sur 2 années civiles. Les stagiaires inscrit-e-s en formation de sep-

tembre à décembre durant l'année N, poursuivent leur formation durant l'année N+1.

De ce fait, les tableaux ci-dessous ne renseignent que les stagiaires ayant achevé leur formation en juin.

Résultats au 30 juin de l'année de formation (période de janvier à juin)

Année	Stagiaires conventionnés	Stagiaires ayant achevé la formation	%	Stagiaire ayant réussi la formation	%
2017	94	92	97,87	82	89,13
2016	94	86	91,49	82	95,35
2015	94	91	96,81	79	86,81

On constate que le nombre de personnes ayant achevé la formation entre 2015 et 2017 est conséquent, comparé au nombre de stagiaires conventionnés. On remarque en même temps que le nombre de détenteurs d'attestations de fin de formation a progressé de 2015 à 2016 (de 79 à 82). On constate par contre qu'en 2017, le nombre de personnes ayant réussi la formation reste identique à celui de 2016.

Ceci s'explique d'une part, par la forte motivation des stagiaires à aller jusqu'au bout de leur cursus formatif et d'autre part, par la qualité de la formation.

Soulignons par ailleurs que les stagiaires ayant achevé la formation avec succès avoisine les 80.

Résultats au 31 décembre l'année de formation (période de janvier à juin)

Année	Stagiaires ayant achevé la formation en juin	Mises à l'emploi	%	Sorties positives : (poursuite de formation, d'enseignement, emploi)	%
2017	92	29	31,52	63	68,48
2016	86	21	24,42	53	61,63
2015	91	18	19,78	58	63,73

En ce qui concerne les résultats au 31 décembre, le nombre de mises à l'emploi a augmenté considérablement de 2015 à 2017 (+11 points).

Soulignons aussi que le taux de sorties positives dépasse largement les 60 % pour les 3 années.

Les perspectives

Pour nous aligner sur les programmes de SFMQ³, nos actions de préformations devront être scindées en deux parties : préformation et formation qualifiante.

Nous réaliserons progressivement ces modifications au cours des prochaines années tout en veillant à ce que nos programmes de formation soient opérationnels pour la future programmation FSE⁴ prévue pour 2021.

3 SFQM : Service francophone des métiers et des qualifications

4 Fonds social européen

La contribution des CPAS via l'article 60 § 7

Pour réaliser les missions décrites dans ce rapport, notre institution bénéficie du dispositif mis en place par l'article 60 § 7 de la loi organique sur les CPAS qui met du personnel à la disposition des organismes sociaux pendant une certaine durée. Dès que ces travailleurs sont en droit de percevoir des allocations de chômage (1 à 2 ans selon l'âge), ils cessent d'être émargés au CPAS et quittent notre institution.

Nous avons collaboré cette année avec 7 CPAS de la Région Bruxelloise (Anderlecht, Bruxelles, Evere, Jette, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-St Lambert) et le CPAS de Gand. Les employés sous statut article 60 § 7 sont traités sur pied d'égalité avec tous les travailleurs, ce qui facilite leur intégration et leur procure un sentiment de valorisation. Sans l'aide précieuse de ces personnes, notre association aurait bien du mal à fonctionner.

Convaincus toutefois que l'accès aux allocations de chômage n'est pas un objectif en soi, nous encourageons ces travailleurs, pendant qu'ils sont sous contrat, à formuler un projet d'insertion socio-professionnelle et à suivre une formation destinée à les aider dans la réalisation de ce projet, ou à consacrer ce temps à la recherche intensive d'un emploi.

Fonctions occupées en 2017	
Agent d'accueil et traduction	2
Aide cuisinier	1
Aides formateurs (électricité, menuiserie)	2
Auxiliaire administratif(ve)	10
Technicien(ne) de surface	7
Technicien informatique	2
Total	24

SIRÉAS / SASB / FAE
SITE : <http://www.sireas.be>

**Service International de
Recherche d'Education et
d'Action sociale - SIRÉAS asbl**

Numéro d'entreprise : 0447241660

MOHAMED Ben Abdelkader, Directeur

SIÈGE SOCIAL

Rue du Champ de Mars, 5 - 1050 Bruxelles

Tél : 02/649.99.58 – Fax : 02/646.43.24

e-mail : sireas@sireas.be

SERVICES GÉNÉRAUX

MOHAMED Ben Abdelkader, Directeur

Rue du Champ de Mars, 5 - 1050 Bruxelles

Tél : 02/649.99.58 – Fax : 02/646.43.24

e-mail : sireas@sireas.be

ÉDUCATION PERMANENTE

HARMONY vander Straeten, coordinatrice

Coordination Bruxelles, Liège et Namur

e-mail : hvanderstraeten@sireas.be

COHÉSION SOCIALE

Renaud De Mot : renauddemot@sireas.be

Dieudonné Diumi Shutsha : diumi@sireas.be

CENTRES ISP

Naïma Nassir, coordinatrice de l'ISP et des projets

CENTRE DE FORMATION HORECA

Naïma Nassir, coordinatrice Horeca

Chée de Waterloo, 343 – 1060 Bruxelles

Tél : 02/537.94.52 – Fax 02/537.36.48

e-mail : naimanassir@sireas.be

CENTRE DE FORMATION DES ÉTANGS NOIRS

REDOUANE El Hdiki, coordinateur

Rue des Étangs Noirs, 85 – 1080 Bruxelles

Tél : 02/410.89.12 – Fax : 02/411.65.79

e-mail : cfen@sireas.be

CENTRE DE FORMATION BUREAUTIQUE

PAULINE Tondeur, coordinatrice

Bd. de l'Abattoir, 37 – 1000 Bruxelles

Tél : 02/512.58.58 – Fax 02/ 512.39.10

e-mail : cfb@sireas.be

**Service d'Action sociale
Bruxellois - SASB asbl
Sociale Actie van Brussel - SAB
vzw**

Numéro d'entreprise : 0479573344

MYRIAM Vastmans, coordinatrice

Rue du Champ de Mars, 5 - 1050 Bruxelles / Mar-
sveldstraat, 5 – 1050 Brussel

Tél : 02/274.15.51 – Fax : 02/274.15.58

e-mail : sasb@brutele.be

**Formation et aide
aux entreprises**

Numéro d'entreprise : 0431982075

Aurore DELBEUCK, coordinatrice pédagogique

Senna Haltout, coordinatrice administrative

Rue Brogniez, 46 – 1070 Bruxelles

Tél : 02/510.61.86 – Fax : 02/510.61.87

e-mail : fae@sireas.be



www.enmieux.be



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN, L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES
ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

